

Le Plan d'action sur le livre unanimement applaudi !

André Vanasse

Numéro 159, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81963ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2015). Le Plan d'action sur le livre unanimement applaudi ! *Lettres québécoises*, (159), 3-4.

Le Plan d'action sur le livre unanimement applaudi !

Lettres québécoises n'a pas été tendre dans ses commentaires sur le budget d'austérité présenté par le premier ministre Philippe Couillard. Les bavures du ministre Yves Bolduc ont littéralement provoqué l'ire du milieu de l'éducation tout autant que de celui du livre. À juste titre...

Le dévoilement du Plan d'action sur le livre était attendu avec une réelle impatience de la part de tout le milieu du livre. Il devait être présenté en novembre alors que les chiffres des ventes de livres étaient catastrophiques pour les neuf premiers mois de l'année 2014. Tous espéraient un coup de barre de la part du ministère de la Culture et des Communications pour mettre un baume sur une année *horribilis*, mais rien ne sortait des officines du Ministère.

Or, le Plan d'action sur le livre diffusé le 23 avril dernier, lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, a eu l'heur de plaire à la totalité du milieu. Qui ne le serait pas quand on annonce une manne de 12,7 millions de dollars pour relancer le livre en investissant à la fois dans des programmes concrets et des « espaces » virtuels ?

« Le livre au cœur de la culture »

Tel est le titre de l'axe 1 du Plan d'action proposé par la ministre Hélène David. Il s'agit bel et bien de donner au livre une place de choix. Le titre du premier programme s'intitule « Le livre, au cœur de la culture. Plan d'action sur le livre ». On y propose cinq mesures pour mettre en valeur le livre québécois. D'abord une campagne nationale pour promouvoir notre littérature, à laquelle s'ajoute un « appui aux activités citoyennes de promotion sur le Web et les médias sociaux ». Ensuite, on soutiendra les rencontres entre les écrivains et leurs lecteurs dans des lieux très spécifiques : les librairies agréées et les bibliothèques. On propose, en troisième lieu, de favoriser les ateliers d'écriture et de création littéraire tout autant que les activités publiques de lecture. On suppose d'emblée, en ce qui concerne ces activités publiques, que les festivals littéraires seront au rendez-vous. Ils sont nombreux et doivent être subventionnés. Seront aussi subventionnés, selon la qualité des demandeurs, les clubs de lecture ou clubs littéraires, très actifs au Québec. Finalement, on accroîtra les budgets des bibliothèques pour l'achat de livres.

Ce premier volet totalise sept millions de dollars pour l'ensemble de cet axe sur deux ans.



HÉLÈNE DAVID, ministre de la Culture

S'ajoutent à ces mesures, mais non comptabilisés dans cet axe 1, dix millions de dollars qui seront accordés aux éditeurs sous forme de crédits d'impôt.

Aide aux librairies agréées

Le deuxième axe porte le titre suivant : « Optimiser la performance des librairies agréées du Québec ». On le sait, cela a été écrit dans *Lettres québécoises* à quelques reprises, les librairies — et particulièrement les librairies indépendantes — connaissent une période extrêmement difficile. Plus de trente d'entre elles sur quelque cent vingt à l'origine ont fermé leurs portes depuis quatre ans. Ce sont, en clair, près de 25 % des libraires qui viennent de déclarer forfait. On peut parler, dans ces conditions, de crise grave...

Le gouvernement veut tenter de freiner l'hémorragie en incitant les librairies agréées à proposer des « projets avant-gardistes et innovants en vue d'améliorer l'offre numérique ». Le montant accordé : 350 000 \$.

On veut par ailleurs « promouvoir l'agrément », c'est-à-dire faire en sorte qu'être une

librairie agréée soit le label de qualité et le démontrer en perfectionnant leur système de gestion. Entre autres, en leur permettant de se doter d'instruments faisant « usage d'équipements bibliographiques et d'information sur les ventes ». Faire en sorte, aussi, que les librairies agréées soient présentes sur des plateformes de vente sur le Web. Les librairies pourront disposer d'un budget d'un million sept cent mille dollars.

Toujours dans la foulée des outils technologiques, on propose aux libraires d'améliorer leur rentabilité en déterminant des cibles précises. Pour faciliter la tâche des libraires, on donnera « un soutien accru » à la BTLF (Banque de titres de langue française) qui gère les logiciels Memento et Gaspard, de manière à permettre aux libraires de suivre pas à pas « l'évolution des ventes et des parutions ». On favorise aussi des plans d'action visant « l'amélioration de la rentabilité ».

Conscient de la nécessité d'un front commun, le ministère de la Culture souhaite « la collaboration et les mises en commun » tout autant que des « campagnes promotionnelles collectives ».

Autre mesure mise de l'avant : « mener une campagne de sensibilisation auprès des acheteurs institutionnels pour faciliter l'application des obligations légales et réglementaires ». À ce sujet, on sait qu'à la suite des déclarations intempestives du ministre Yves Bolduc, plusieurs écoles primaires et secondaires ont détourné en tout ou en partie l'argent destiné aux achats de livres, ce qui explique, pour une certaine part, les méventes de l'année 2014. Dans ce même article, on souhaite une campagne destinée à inciter les ministères, les municipalités, les bibliothèques publiques à acheter plus de livres.

Toujours dans le but de s'adapter au marché du livre en pleine mutation, le ministère de la Culture se dit prêt à adapter les programmes gouvernementaux pour être « cohérent avec l'esprit du plan d'action ». Il va même plus loin en se disant prêt à effectuer des « modifications réglementaires et législatives en concertation avec le milieu du livre » en intégrant, par exemple, le livre numérique à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre.

L'argent mis dans le Plan d'action saura-t-il freiner le déplacement des ventes vers les multinationales du livre ? Il faut ardemment le souhaiter. Or la meilleure façon de le faire est de promouvoir l'achat chez nous.

La fin du calvaire ?

On ne peut douter un seul instant de la volonté du gouvernement de donner un sérieux coup de pouce au marché du livre au Québec. On insiste beaucoup sur l'usage du numérique non seulement pour la vente de livres, mais aussi comme moyen de gestion tout autant que comme outil de marketing sur Internet. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère qui est celle d'une diffusion sans limites de territoire. Le Québec veut profiter de cette ouverture planétaire et c'est très bien ainsi. Le hic est que les Amazon, Google Play, Kobo, Apple Store et combien d'autres ont pénétré notre marché sans faire de bruit. Ils ont progressivement pris une place importante financièrement, de sorte que l'équilibre de notre marché s'en est trouvé perturbé.

L'argent mis dans le Plan d'action saura-t-il freiner le déplacement des ventes vers les multinationales du livre ? Il faut ardemment le souhaiter. Or la meilleure façon de le faire est de promouvoir l'achat chez nous. Il s'agit bel et bien d'un geste politique qui pourrait donner à l'industrie du livre l'élan dont il a urgemment besoin, mais il faudra que chacun y mette du sien !

TRIPTYQUE



Paul Mainville
HANGAR N° 7
ROMAN



roman, 23 \$, 978-2-89741-023-0



Stéphanie Gauthier
Une fille trop curieuse
roman



polar, 25 \$, 978-2-89741-038-4



FRANÇOIS LÉVESQUE
Pas d'autres dieux
roman



roman, 23 \$, 978-2-89741-035-3

514-597-1666
www.triptyque.qc.ca

Triptyque collection Lévesque